

PRESENTATION ETUDE FONCIERE

Depuis 2016 la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne poursuit un programme de localisation et de valorisation des friches.

Quatre agglos ont déjà été étudiées : Agglomération d'Agen, Val de Garonne Agglomération, Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Communauté de Communes de Fumel Vallée du Lot et 5 communes d'Albret Communauté ce qui représente 3 322 propriétaires de friches, 97 communes et 8 945 ha couverts.

Ce travail de recensement permet de sensibiliser les élus locaux dans leur choix d'urbanisme (PLU/PLUi). Les objectifs du programme visent à conduire une étude sur le devenir du foncier agricole avec un double prisme : celui de propriétaires de terres non cultivées et celui des exploitants en place de plus de 55 ans sur la voie de la transmission. Visualiser, anticiper l'évolution du foncier pour les collectivités.

La méthode:

Grâce au logiciel de la Chambre d'agriculture, nous pouvons identifier parcelle par parcelle, les terres non déclarées à la PAC que je répertorie sur un fichier Excel pour chaque commune. Je transmets ces données à notre géomaticien qui va :

- faire une cartographie par commune avec un code couleur qui identifie ces parcelles.
- me renvoyer ce fichier avec le nom des propriétaires, leur adresse etc... Une carte qui au début de l'étude sera donnée à chaque mairie.

Et là, commence ce travail de fourmi sur le terrain pour aller voir les parcelles, rencontrer les propriétaires ou les voisins et glaner le renseignement. Et c'est à cette étape, que j'ai parfois besoin d'un élu ou secrétaire de mairie.

En parallèle, j'identifie à l'aide du fichier MSA les agriculteurs de plus de 55 ans encore en activité, je les contacte et je les rencontre. Ils sont en âge de transmettre, je les renseigne sur tous les sujets de succession etc... Et on connait en finalité le devenir de chaque exploitation.

Pendant l'étude je reste à la disposition de vos élus pour tous renseignements.

A l'issue, il y a une analyse complète du territoire avec un compte rendu, une cartographie petit format incluse dans le dossier remis à chaque maire (résultats de l'enquête des exploitants cédants, résultats de l'enquête parcellaire des propriétaires, synthèse des assolements PAC. Il y aura également une cartographie grand format A0 (1M2) remise à la Communauté de communes avec tous ces détails et un dossier complet.

Je tiens à préciser que l'étude une fois terminée, n'est finalement jamais finie, elle est toujours réactualisée en fonction des renseignements que je peux avoir par la suite